

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Le Ministre

Nos réf : YB/AC/D.11012008

PARIS, LE **22 JUIN 2011**

Monsieur le Président, *Cher François*

Vous avez rencontré, mercredi 15 juin, François-Xavier Selleret, directeur de cabinet adjoint, Yann Bubien, conseiller, et Clara de Bort, conseillère technique, dans le cadre d'une réunion réunissant les quatre intersyndicats de praticiens hospitaliers. Retenu à l'Assemblée nationale, par la proposition de loi relative au développement de l'alternance, à la sécurisation des parcours professionnels et au partage de la valeur ajoutée, je n'ai malheureusement pas pu assister, ce dont je vous prie de m'excuser.

Si je regrette vivement de n'avoir pu vous revoir à cette occasion, je tiens néanmoins à vous rappeler mon engagement sur un certain nombre de sujets.

Concernant le décret CME, vous m'avez fait remonter plusieurs difficultés d'application. Afin d'y remédier, je vais prochainement vous proposer, ainsi qu'aux présidents de conférence, une rédaction correspondant davantage à la vie médicale en établissement.

En matière d'exercice médical, j'attends avec impatience les propositions issues du groupe de travail dirigé par Danielle Toupillier, qui seront formulées d'ici fin juillet.

A propos de l'indemnité d'engagement de service public exclusif, celle-ci n'est actuellement versée qu'aux praticiens hospitaliers temps plein qui n'exercent aucune activité libérale. Elle pourrait être donnée également aux praticiens hospitaliers à temps partiel et aux praticiens attachés qui exercent exclusivement à l'hôpital public. C'est une mesure juste qui demande simplement à être chiffrée. Un travail est cours et il s'agit donc d'attendre les conclusions de celui-ci.

De même, en ce qui concerne les retraites des PU-PH, j'attends le rapport de l'IGAS commandé sur ce sujet spécifique pour prendre les dispositions les mieux adaptées.

Docteur François AUBART

Président

Coordination médicale hospitalière

Chef de service Chirurgie Orthopédique

Hôpital Simone Veil

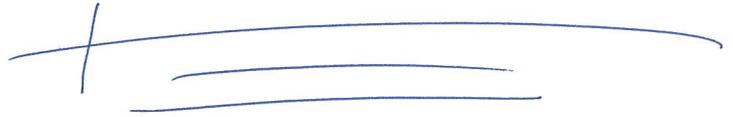
95600 Eaubonne

Enfin, sur le plan Santé mentale, je vous propose de participer au comité de pilotage qui se mettra en place prochainement afin d'élaborer ce plan particulièrement attendu par les professionnels de la psychiatrie, ainsi que les patients et leurs familles.

Compte tenu de l'importance de ces sujets, je vous réunirai moi-même fin juillet.

Regrettant à nouveau de n'avoir pu vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical line intersecting it from the left, and two shorter horizontal lines below it.

Xavier BERTRAND